

Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue en salle C du CSC le 08 mars 2024 à 19H30.

1- MOT D'INTRODUCTION DU PRESIDENT

M. Francis LORRETTE, trésorier, signale que le M. Thierry SCHAAL, président, aura une dizaine de minutes de retard et excuse l'absence de M. Denis RIEFFEL, secrétaire.

M. Daniel GUILPAIN, Vice-président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

3- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE 2023.

M. Francis LORRETTE, trésorier, demande aux membres présents si le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 08 février 2023 présent et consultable sur le site de l'ACFFO nécessite des modifications.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté par l'ensemble des membres présents.

4- RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE

M. Francis LORRETTE, trésorier, fait ensuite état du rapport d'activité de l'association, du nombre de réunion du bureau (2), et du nombre de réunion avec les associations (4).

IL rappelle également les manifestations organisées en 2023, les foulées de Fegersheim du 03 septembre et la soirée Baeckeoffe du 14 octobre.

5- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Francis LORRETTE, trésorier, présente les comptes de l'Association de l'année 2023 à l'aide de support papier distribué à l'assistance.

Situation comptable au 31/12/2023	11 693,67€
Situation trésorerie au 31/12/2023	11 693,67€

Il précise qu'un montant global de 1 656,00€ a été versé par l'ACFFO vers la manifestation Baeckeoffe pour couvrir la dépense relative aux frais de repas des bénévoles pour 1 320,00€ et des boissons des bénévoles pour 336€.

Les frais relatifs au GUSO sont depuis plusieurs années également pris en charge par l'ACFFO mais en partie remboursés par la commune par une subvention de 2 000€.
Pour information les frais GUSO en 2024 étaient d'environ 2 653€.
Pas de remarque particulière sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2023.

6- RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

M. Manuel GELLY effectue la lecture du rapport de la révision des comptes, document informant l'Assemblée qu'aucune irrégularité n'a été constatée, que les réviseurs attestent la sincérité de la comptabilité, la bonne gestion et certifie le solde de trésorerie créditeur de 11 693,67€ qu'en conséquence les réviseurs proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2023.

7- QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE

Sur proposition écrite des Réviseurs aux comptes, l'Assemblée donne, à l'unanimité des Membres présents, quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2023.

8- DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2024

Réviseurs sortants :

- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire,
- Monsieur Sébastien MEHL, Réviseur titulaire.

Sont désignés, à l'unanimité des membres présents :

- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire.
- Monsieur Sébastien MEHL, Réviseur titulaire.

9- TARIF DE LA COTISATION 2024

A- Proposition de maintien de la cotisation pour l'exercice 2024 à 10€ par association.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

B- Proposition pour cette année 2024 de mettre à l'encaissement cette cotisation après plusieurs années de non-encaissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

M. Francis LORRETTE, trésorier, se charge de l'envoi par message électronique aux présidents du courrier relatif au paiement de cette cotisation.

10- BUREAU : RENOUELEMENT DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS.

Membres sortants :

- Madame Noëlle DAUL
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Bernard GUILLEUX
- Monsieur Daniel GUILPAIN
- Monsieur Michel DUFAUT
- Madame Brigitte RIEHL
- Monsieur Philippe DIETSCH

À la suite des échanges par messagerie les membres confirmés :

- Madame Noëlle DAUL
- Monsieur Michel DUFAUT
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Daniel GUILPAIN
- Monsieur Bernard GUILLEUX
- Madame Brigitte RIEHL
- Monsieur Philippe DIETSCH

11- BAECKEOFFE 2024.

La soirée Baeckeoffe 2024 devrait normalement s'organiser le 19 octobre sur les deux salles, décision prise lors de la dernière réunion du bureau avec mise en place de la protection du sol en salle A le jeudi 17 octobre en journée.

Les deux orchestres GYN FYZZ ET FM LIGHT sont confirmés, le placement en salle B de l'orchestre sera modifié afin d'éviter d'éventuelles coupures de courant dues au contrôle du sonomètre.

Les terrines seront livrées par les boucheries ZURCHER et DIEBOLT.

Le dessert sera livré par la boulangerie PARIS.

Décision prise lors de la dernière réunion du comité d'augmenter de 3€ (environ 10%) le prix d'entrée de la soirée passant ainsi à 30€.

12- DIVERS

- Subventions aux associations.

M. Thierry SCHAAL, président, indique que le formulaire de dossier de subvention à destination des associations sera envoyé courant juin à l'ensemble des associations.

- Candidatures 14 juillet et foulées.

Cérémonie du 14 Juillet.

2024 Groupe Vocal Alliance
2025 Tennis
2026 Cavaliers et Eglise Protestante

Foulées.

2024 S'Fajersche Baaretheater
2025 S'Fajersche Baaretheater (option)
2026 S'Fajersche Baaretheater (option)

La présidente de l'association des cavaliers Mme Julie ROTH signale un possible changement dans l'affectation des années 2025 et 2026 pour la cérémonie du 14 juillet, inversion éventuelle des deux associations.

- Divers.

M. Thierry SCHAAL, président, indique :

Constitution d'une nouvelle association nommée « Strass'Fighter » présidée par M. Jérémy ANTONIO de Fegersheim avec comme activité la boxe Thai. La fusion pour début 2025 des deux associations d'arboriculteurs de Fegersheim et d'Ohnheim.

La réflexion autour de la réfection de la salle B du centre sportif et culturel avec la constitution d'un groupe de travail pour définir les besoins en relation avec des associations qui seront contactées par M. Denis RIEFFEL en temps voulu.

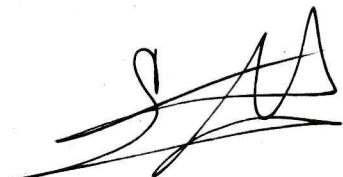
Fusion des relais d'avril et de juin. Les associations peuvent envoyer un message électronique à m.schenk@fegersheim.fr en transmettant leurs informations d'évènements (évènement organisé avant mi-mai) ainsi que les affiches correspondantes pour publication sur Facebook et panneaux lumineux de la commune. Pour les sucettes si voulues déposer en mairie six affiches au format A3.

Un dossier sport sera présent sur le relais de septembre avec comme objectif la promotion du sport dans cette année olympique et permettre des nouvelles inscriptions auprès des associations locales dédiées au sport collectif ou individuel.

M. Thierry SCHAAL, président, rappelle également que l'arrêté « Débit de boissons » doit être délivré non au dernier moment mais un mois avant la date de la manifestation prévue.

Le Président remercie les associations pour leurs engagements, clôture l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.

Le Président,
THIERRY SCHAAL



Le Secrétaire de séance,
FRANCIS LORRETTE

